

Entre :

Chalet PEYRANERE et :
 4 Rue du Haougara
 65110 CAUTERETS
 Tél réservation : 05.62.92.54.81
 e-mail: asptt.chaletpeyranere@orange.fr

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : PRESTATIONS

Date d'arrivée :

Date de départ :

Nombre de personnes :

(calcul du coût du séjour, voir fiche « votre demande » ci-dessous)

Hébergement : en chambre de 2 à 6 personnes avec douche, lavabos et toilettes à l'étage

- la répartition des participants dans les chambres est effectuée selon les disponibilités du chalet.
- Les draps sont fournis, le ménage de fin de séjour est assuré. L'entretien quotidien des chambres incombe aux résidents.
- Le linge de toilette est non fourni.

Restauration :

Le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner sont pris au chalet. Nos menus ne comprennent pas de régimes alimentaires particuliers. Les boissons sont en supplément. En plus des prestations comprises dans les forfaits, les prestations suivantes peuvent être fournies sur simple demande :

- Repas supplémentaire
- Pique-nique à emporter

Toutes les prestations non comprises dans le présent contrat seront facturées en plus à la fin du séjour.

ARTICLE 2 : CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs sont forfaitaires pour les périodes indiquées. Les tarifs et conditions de séjours en Groupes sont consentis à partir de 20 personnes, ne comprennent pas l'adhésion et la taxe de séjour.

TARIFS GROUPES (plus de 20 personnes) SAISON HIVER 2014/2015

PERIODES		lundi au vendredi	week-end	lundi au vendredi	week-end	lundi au vendredi	week-end
		04/01-07/02 et 28/03-18/04		07/03-28/03		19/12-03/01 et 07/02-07/03	
Adultes	Pension complète	41	85	41	85	50	105
	Demi-pension	36		36		45	
Enfants de 4 à 13 ans avec les parents (-de 4 ans gratuit)	Pension complète	29	60	29	60	37	80
	Demi-pension	24		24		32	

Formule Week-end du vendredi soir repas non compris au dimanche midi repas compris, repas supplémentaire 12€

Les tarifs ne comprennent pas les boissons

Adhésion à l'association obligatoire de 4€ par personne non comprise valable sur année 2015

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Arrhes à la signature du contrat soit 50% du montant total du séjour calculé à partir du document « votre demande » et le solde au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation totale ou partielle du Groupe, en fonction de la date d'annulation (à nous confirmer obligatoirement par écrit), les montants retenus à titre d'indemnité au profit du chalet sont les suivants :

1. Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : 30 % du montant total du séjour
2. Entre 30 et 21 jours avant la date d'arrivée : 50 % du montant total du séjour
3. Entre 20 et 8 jours avant la date d'arrivée : 75 % du montant total du séjour
4. Entre 7 jours et la date d'arrivée : 100 % du montant total du séjour.

CALCUL PRIX SEJOUR

VOTRE DEMANDE (à remplir avec précautions selon périodes choisies)

NOM DU GROUPE:		lundi au vendredi	week-end	Total (a*b)+(c*d)
PERIODES		04/01-07/02 et 28/03-18/04		
	nbre (a)	(b)	nbre (c)	(d)
Adultes	Pension complète	41		85
	Demi-pension	36		
Enfants de 4 à 13 ans avec les parents (-de 4 ans gratuit)	Pension complète	29		60
	Demi-pension	24		
PERIODES		07/03-28/03		
	nbre (a)	(b)	nbre (c)	(d)
Adultes	Pension complète	41		85
	Demi-pension	36		
Enfants de 4 à 13 ans avec les parents (-de 4 ans gratuit)	Pension complète	29		60
	Demi-pension	24		
PERIODES		04/01-07/02 et 28/03-18/04		
	nbre (a)	(b)	nbre (c)	(d)
Adultes	Pension complète	50		105
	Demi-pension	45		
Enfants de 4 à 13 ans avec les parents (-de 4 ans gratuit)	Pension complète	37		80
	Demi-pension	32		
			Total séjour	
			Arrhes versés 50%	

Fait en 2 exemplaires, le _____ à _____

La responsable du Chalet Peyranère
Madame Anne-Marie Caens

Le responsable du groupe